

TP 150m/24



REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE MM.
E. POTTIER ET S. REINACH
MEMBRES DE L'INSTITUT

SALOMON REINACH
—
LES FUNÉRAILLES D'ALARIC

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE (VI^e)

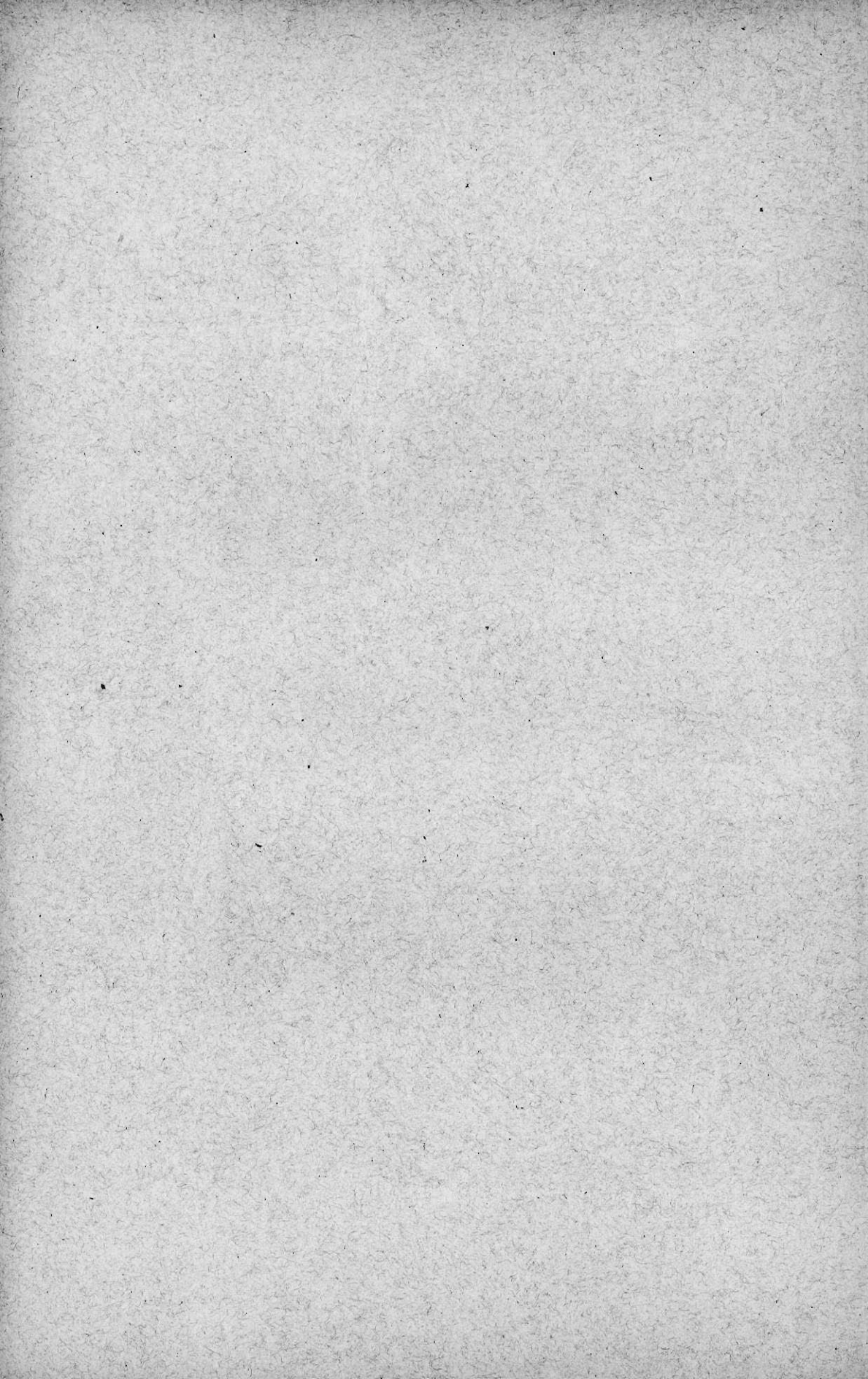
—
1915
Tous droits réservés.

Bibliothèque Maison de l'Orient



072917

150m/24
Tp



LES FUNÉRAILLES D'ALARIC

L'épitomateur de Dion Cassius rapporte que Décébale, le dernier chef de la Dacie indépendante, lorsqu'il vit son pays et sa capitale occupés par les légions romaines, menacé de tomber lui-même aux mains de l'ennemi, se donna la mort (LXVIII, 14) ; les Romains s'emparèrent de son corps et portèrent sa tête à Rome. On eut plus de peine à découvrir son trésor, qu'il avait soigneusement dissimulé sous les eaux de la rivière Sargetia, détournée de son cours et puis ramenée dans son lit. Ce travail avait été exécuté par des prisonniers que Décébale fit ensuite mettre à mort, de crainte qu'ils ne révélassent la cachette. Elle fut pourtant indiquée aux Romains par un compagnon du chef dace qu'ils firent prisonnier ; le trésor de Décébale vint grossir ainsi le butin des vainqueurs.

Une histoire analogue a été racontée par Jordanès (*De rebus geticis*, XI), à propos des funérailles d'Alaric. Le chef visigoth, après le désastre de la flotte qui devait le porter en Sicile ou en Afrique, mourut subitement en Calabre. Les Goths, qui l'aimaient et le pleurèrent beaucoup, détournèrent de son lit la rivière de Barentin (Busento), près de la ville de Cosenza. Au milieu du fleuve à sec, une troupe de captifs creusèrent une fosse profonde et y déposèrent le roi avec de grandes richesses ; puis on rétablit le cours des eaux et, afin que personne ne pût connaître le lieu où ils avaient enterré leur chef, les Goths tuèrent tous ceux qui avaient pris part à ce travail.

Dans ce récit, comme dans celui qui concerne Décébale, il est question d'une cachette pratiquée sous une rivière et du massacre des ouvriers, ordonné pour assurer le silence. A ces deux motifs près, les histoires diffèrent ; dans le cas de Décé-

bale, il s'agit de mettre en sûreté un trésor ; dans celui d'Alaric, le trésor n'est qu'accessoire : l'objet essentiel semble être de garantir un mort respecté contre les entreprises de ses ennemis posthumes, contre une profanation de sa sépulture. Bien que les Goths aient été établis en Dacie sous Aurélien (276) et aient pu, par suite, connaître les légendes daces, je crois qu'on aurait tort de chercher dans le texte de Jordanès un écho de la tradition rapportée par Dion Cassius. Historiques ou non dans leurs éléments localisés, ces épisodes relèvent du folklore et l'on en trouve ailleurs des variantes. Ainsi, au ^{xiii}^e siècle, il est question d'une châtelaine de Cahuzac (Gers) qui avait fait construire une forteresse « aux cent tours et détours » et qui fit décapiter ensuite son architecte, pour qu'on ne connût jamais les travaux de défense exécutés par lui. Cette légende a été encore rappelée, ces jours derniers, par M. Funck-Brentano (*Liberté*, 1^{er} octobre 1914), à propos d'une nouvelle qui fit le tour de la presse : des Polonais, employés par les Allemands à creuser le sol près de Kalish, afin d'y disposer des mines, auraient été fusillés ensuite pour prévenir toute indiscretion¹. Aux heures de fer que nous vivons — et de certain côté, hélas ! — aucun acte de barbarie n'est impossible ; le fait qu'il s'agit d'un thème de folklore n'empêche malheureusement pas et explique peut-être qu'il ait pu inspirer des actes trop réels ; mais avant d'aborder la critique du récit de Jordanès, il n'était pas inutile d'y noter des éléments légendaires et « récurrents » qui, *a priori*, tendent à jeter sur lui quelque discrédit.

Telle n'a pas été, que je sache, l'opinion de la plupart des historiens. L'ancien directeur de l'École française de Rome, notre aimable et savant maître Auguste Gelfroy, parlait souvent, vers 1880, de l'intérêt qu'il y aurait à fouiller le lit du Busento, pour y retrouver les dépouilles de Rome ensevelies

1. Une variante atténuée du même « motif » se trouve dans *Le Temps* du 9 février 1915. Les Allemands, est-il dit, ont transformé la forêt de Nonnenbruch en forteresse ; après quoi, « les hommes qui furent employés à ces travaux de fortification ont été arrêtés et conduits dans les villages de la Basse-Alsace, pour empêcher toute indiscretion ».

avec Alaric. En 1884, un vœu dans ce sens fut exprimé par un Congrès archéologique réuni à Breslau¹. Le dernier historien des Visigoths, M. Hodgkins, ne met pas en doute le récit de Jordanès et se demande poétiquement si Alaric, né dans une île des bouches du Danube, élevé au milieu des eaux bruissantes, n'a pas voulu lui-même que le murmure des vagues berçât son dernier sommeil. Notons pourtant que Jordanès ne dit rien de volontés exprimées par Alaric : l'objet du travail qu'il attribue aux captifs des Goths aurait été simplement de cacher la sépulture du chef, *ne a quoquam quandoque locus cognosceretur*. Pourquoi cette dissimulation ? Jordanès ne le dit pas ; c'est par simple conjecture qu'on songe au péril d'une violation de la tombe royale. A prendre le texte tel qu'il a été écrit près d'un siècle et demi après les événements, il semble qu'il soit seulement destiné à expliquer pourquoi l'on ne montre nulle part la tombe d'Alaric. La seule conclusion directe qu'on en puisse tirer, c'est que l'emplacement de cette sépulture était inconnu vers 550 ; la légende était déjà intervenue pour expliquer le motif de cette ignorance, de la manière la plus honorable pour les Goths.

Mais pourquoi Alaric aurait-il été enseveli en Italie, si l'on craignait pour le repos de son corps ? Il y avait probablement, chez les Goths, quelque tradition remontant au début du v^e siècle qui obligeait de l'admettre. Dans le poème de Claudien sur la guerre contre les Goths, antérieur de dix ans à la mort d'Alaric, le poète fait dire au guerrier barbare, parlant de l'Italie, qu'il y régnera s'il est vainqueur, qu'il y trouvera son tombeau s'il est vaincu (xxvi, 530) :

*Hanc ego vel victor regno, vel morte tenebo
Victus humum...*

C'est dans ce même discours (v. 347) qu'Alaric rappelle la prédiction, réalisée en 410, qui le poussait en avant : *Penetrabis ad Urbem*. Nous ignorons comment Claudien était informé de ce

1. *Bonner Jahrb.*, t. LXXVIII, p. 225 ; *Correspondenzblatt der Anthrop. Gesellschaft*, 1884, p. 149.

qui se passait et se disait au camp d'Alaric : mais, contemporain des événements qu'il raconte, il a pu recevoir les confidences de prisonniers goths, de quelque membre de la *pellita Getarum curia* (xxxvi, 482). En tous les cas, il ne peut être question ici de prophétie *post eventum* ; le bruit devait être accrédité parmi les Goths, dès l'an 400, qu'Alaric voulait être enterré en Italie.

On sait que le mauvais ouvrage de Jordanès, *De rebus geticis*, est, dans son ensemble, un abrégé de la grande histoire des Goths de Cassiodore ; mais il ne faut pas oublier qu'au témoignage de Jordanès lui-même, il n'avait pas, quand il écrivait, le livre de Cassiodore sous les yeux, et, en second lieu, qu'il dit avoir ajouté divers détails à son modèle, *plura in medio mea dictatione permiscens*. Ainsi l'on n'est nullement autorisé à attribuer à Cassiodore, c'est-à-dire à un écrivain sérieux, tout ce qu'il y a de légendaire et de grossièrement erroné dans son abrégiateur.

En dehors de Jordanès, nous possédons, pour cette époque comprise entre 410 et 420, les fragments ou plutôt les extraits de l'historien grec Olympiodore, recueillis dans la *Bibliothèque* de Photius. Ces extraits sont assez considérables ; il est visible que Photius, lecteur curieux, a volontiers noté les anecdotes, les traits brillants. Or, sur la mort d'Alaric, il y a rien, sinon qu'il mourut et fut remplacé, à la tête des Goths, par Ataülf. Nous pouvons donc admettre qu'Olympiodore, très voisin des événements, ne connaissait pas ou n'avait pas recueilli l'histoire romanesque des funérailles du roi goth. Comme on ne trouve aucune allusion à cet épisode dans aucun livre autre que celui de Jordanès, il est permis d'y voir une légende ayant eu cours parmi les Goths au vi^e siècle et qui n'était fondée sur aucun témoignage contemporain.

En elle-même, d'ailleurs, elle est bizarre, ou, pour mieux dire, ne supporte pas l'examen. Il n'y avait aucun motif d'ensevelir les richesses de Rome avec Alaric, puisqu'elles étaient plus nécessaires que jamais aux Goths en campagne, éprouvés par la perte récente de leur flotte. Il n'y avait nul motif de dissimuler la dépouille mortelle d'Alaric, car, s'étant réconcilié

avec Honorius aux dépens de l'empereur éphémère Priscus Attale, il n'était pas alors en guerre ouverte avec la cour de Ravenne, que le pillage de Rome paraît avoir laissée indifférente. Mais ce qu'il y a de plus invraisemblable dans cette histoire, ce qui en dénote le plus expressément le caractère légendaire, c'est qu'elle répond à un état d'esprit et à des usages nettement païens. Or, Alaric et tous les Goths étaient chrétiens, et, à la différence de beaucoup de grands personnages romains de leur temps, ils étaient des chrétiens convaincus, dociles aux enseignements de la secte arienne dont ils se réclamaient. Les moines jouent un rôle considérable dans la vie, malheureusement si mal connue, d'Alaric. Dès sa première campagne en Grèce, le païen Eunape, dans sa biographie de Maxime (§ 52), le montre escorté et guidé par des moines qui lui ouvrent le défilé des Thermopyles, sans doute par haine des païens, encore nombreux et puissants dans la Grèce d'alors. Plus tard, lors d'une de ses marches sur Rome, c'est un moine qui se présente à lui et essaye de l'arrêter; sur quoi Alaric répond qu'il ne s'avance pas vers la ville de son plein gré, mais poussé par une force supérieure. Lors de la prise de Rome en 410, événement dont les détails nous échappent, mais qu'éclaircit quelques témoignages contemporains de S. Jérôme et de S. Augustin, Alaric se montre respectueux des églises et de leurs trésors d'orfèvrerie sacrée; il reconnaît également leur droit d'asile et ne permet de molester aucun ecclésiastique. On sait assez que la mansuétude relative des Goths, au cours d'un pillage qui dura de trois à six jours, est un des arguments dont se sert Saint Augustin, dans la *Cité de Dieu*, pour répondre aux plaintes des païens de Rome. C'est à tort qu'ils attribuaient leurs malheurs à la colère des dieux abandonnés qui les avaient protégés pendant plus de dix siècles; si les Goths n'avaient pas été chrétiens, Rome eût été traitée comme autrefois Troie, Carthage ou Corinthe; il n'en serait pas resté pierre sur pierre. Si donc les Goths étaient chrétiens au point d'être arrêtés par leur religion dans l'œuvre coutumière de la destruction totale et

du pillage, on ne croira pas facilement que les prêtres ariens de l'armée, au moment de la mort de leur chef, aient permis qu'on lui préparât une sépulture suivant des usages païens, ni surtout qu'on l'arrosât du sang de captifs, ce qui constituait presque, en l'espèce, l'équivalent d'un sacrifice humain. Concluons que si le récit des funérailles d'Alaric a inspiré la poésie moderne¹, il n'y a là qu'un juste retour, l'épisode conté par Jordanès n'étant probablement que la mise en œuvre d'une légende gothique conservée par quelque chant remontant aux temps du paganisme et, par suite, fort antérieure à l'époque d'Alaric.

J'ajoute une observation au sujet des moines qui auraient servi, en Grèce, d'éclaireurs à l'armée des Goths. François Lenormant écrivait, à l'article *Eleusinia* du *Dictionnaire des Antiquités* : « Alaric envahit l'Attique avec ses Goths. On sait qu'il épargna Athènes ; mais à Eleusis les moines qui accompagnaient son armée obtinrent de lui la destruction complète des temples et des édifices où se célébraient les mystères. » En note, il renvoie à Eunape, *Vita Maximi*, § 53. Bien d'autres historiens ont répété la même assertion. En réalité, elle ne peut s'autoriser ni du texte cité d'Eunape, ni d'aucun autre. Eunape parle de l'engeance impie, habillée de vêtements bruns, qui guida Alaric à travers les Thermopyles ; puis il relate que l'Eumolpide qui l'avait initié à Eleusis prédisait la ruine des sanctuaires et celle de la Grèce qui devaient s'accomplir à peu de temps de là ; mais il ne dit point que la destruction des sanctuaires ait été commandée par Alaric, ni qu'elle lui eût été conseillée par les moines. Lenormant prétend encore, dans le même passage (p. 551) — il l'avait déjà écrit dans la *Revue d'architecture* en 1868 — qu'on retrouva, dans les décombres des grands Propylées, ensevelis sous leur chute, des cadavres de guerriers goths reconnaissables à leurs armes. Si l'on avait jamais découvert des armes gothiques rigoureusement datées de 396,

1. Voir notamment la ballade de Platen, autrefois célèbre en Allemagne ; on en trouvera une traduction à l'article *Ballade* du *Grand Dictionnaire de Larousse*, t. II, p. 112.

ce seraient des objets d'une grande importance archéologique, des objets célèbres et dont la place serait marquée dans tous les manuels; or, il n'en a plus jamais, que je sache, été question. Lenormant, en 1868, était dans cette période de sa brillante jeunesse où le malin génie qui lui suggéra tant de mystifications exerçait sur lui la plus tyrannique influence; il y a là, j'en suis convaincu, non pas un témoignage en quelque sorte matériel de la destruction des édifices d'Eleusis par les Goths, mais de la fantaisie peu scrupuleuse d'un érudit qui avait par accès des goûts impérieux de romancier'.

Salomon REINACH.

1. M. Chavannes m'a signalé une tradition chinoise analogue à celle des funérailles d'Alaric (*Mémoires historiques de Sematsien*, trad. Chavannes, t. II, p. 195). Lors des obsèques de l'empereur Che-Loang dans la montagne Li, vers 209 av. J.-C., « quand le cercueil eût été descendu, quelqu'un dit que les ouvriers et les artisans qui avaient fabriqué les machines et caché les trésors savaient tout ce qui en était et que la grande valeur de ce qui avait été enfoui serait donc divulguée. Lorsque les funérailles furent terminées et qu'on eut dissimulé et bouché la voie centrale qui menait à la sépulture, on fit tomber la porte à l'entrée extérieure de cette voie et on enferma tous ceux qui avaient été employés comme ouvriers ou artisans à cacher (les trésors); ils ne purent pas ressortir. On planta des herbes et des plantes pour que (la tombe) eût l'aspect d'une montagne ». Malgré le caractère réaliste de ce récit, je ne crois pas du tout qu'il y ait là de l'histoire, mais une légende née, comme beaucoup d'autres, à l'entour d'un grand tumulus dont on ignorait le constructeur et le contenu.



ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE, PARIS

BIBLIOTHÈQUE D'ARCHÉOLOGIE AFRICAINE

- I. — TOMBES EN MOSAÏQUE DE THABRACA. — DOUZE STÈLES VOTIVES DU MUSÉE DU BARDO, par R. DE LA BLANCHÈRE. In-8, 7 planches. 3 fr. 50
- II. — ÉTUDES SUR LES RUINES ROMAINES DE TIGZIRT, par P. GAVALT. In-8, 2 planches 5 fr. »
- III. — LES PREMIÈRES INVASIONS ARABES DANS L'AFRIQUE DU NORD, par M. CAUDEL, 2 parties. In-8. Chaque 6 fr. »
- IV-VI. — CORPUS DES INSCRIPTIONS ARABES ET TURQUES DE L'ALGÉRIE.
I. Département d'Alger, par G. COLIN. In-8 12 fr. »
II. Département de Constantine, par G. MÉRCIER. In-8 7 fr. 30
III. Département d'Oran, par W. MARÇAIS. In-8. (*Sous presse.*)
- VII. — ENQUÊTE ADMINISTRATIVE SUR LES TRAVAUX HYDRAULIQUES exécutés par les Romains en Algérie, par S. GSELL. In-8, planches. 5 fr. »
- VIII. — DICTIONNAIRE DES BIJOUX DE L'AFRIQUE DU NORD, Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, par P. CAUDEL. In-8, nombr. fig. 10 fr. »

TIMGAD, UNE CITÉ AFRICAINE SOUS L'EMPIRE ROMAIN

PAR
BESWILLWALD **RENÉ CAGNAT** **ALBERT BALLU**
Inspecteur général Membre de l'Institut Architecte en chef
des Monuments historiques Professeur au Collège de France des Monuments historiques

Publié en 8 livraisons in-4, avec dessins et planches, en un carton 75 fr. »

PUBLICATIONS DE M. ALBERT BALLU

- LES RUINES DE TIMGAD. 2 volumes in-8, figures et planches 30 fr. »
- THÉÂTRE ET FORUM DE TIMGAD, état actuel et restauration. In-folio, accompagné de 11 planches, en un carton 60 fr. »
- LE MONASTÈRE BYZANTIN DE TEBESSA. In-folio, dessins, photographies et planches en couleur 50 fr. »

GOVERNEMENT TUNISIEN

LÉGISLATION DE LA TUNISIE

Recueil des Lois, décrets et règlements en vigueur dans la Régence de Tunis au 1^{er} janvier 1888. Publié par Maurice BOMPARD, secrétaire général du Gouvernement Tunisien. Un fort vol. gr. in-8, à 2 colonnes 10 fr. »

Supplément, par M. CAUDEL. Recueil des lois, décrets et règlements promulgués du 1^{er} janvier 1888 au 1^{er} janvier 1896. In-8. 10 fr. »

LES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA TUNISIE

Premlère série :

MONUMENTS ANTIQUES

Par René CAGNAT, de l'Institut, et Paul GAUCKLER, directeur des Antiquités et Arts. Avec des plans exécutés par Eug. SAOUD. In-4, planches, plans et dessins.

Livraison I : LES TEMPLES PAÏENS. In-4, 33 planches. En un carton. 25 fr. »

Deuxième série :

MONUMENTS ET INSCRIPTIONS ARABES

Par B. ROY, secrétaire général du Gouvernement Tunisien, P. GAUCKLER, et H. SALADIN, architecte. In-4, planches, plans et dessins.

Livraison I : LA MOSQUÉE DE SIDI-OKBA A KAIROUAN, par H. SALADIN. In-4, 29 planches. En un carton. 25 fr. »

ENQUÊTE SUR LES INSTALLATIONS HYDRAULIQUES ROMAINES EN TUNISIE

Ouverte par ordre de M. René MILLET, Résident général,
sous la direction de M. Paul GAUCKLER.

- Tome I, en 4 fascicules in-8, nombr. figures 8 fr. »
Tome II^e fasc. 1, 2, 3, 4. In-8, figures. Chaque 2 fr. 50



ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE, PARIS

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE des INSCRIPTIONS et BELLES-LETTRES

Publications en cours.

MONUMENTS PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

Publiés sous la direction de MM. Georges PERRON et Robert DE LASTEYRIE, membres de l'Institut. Secrétaire de la Rédaction : M. Paul Jamot.

Publication d'art, en format in-4, éditée avec luxe, richement illustrée de clichés dans le texte et de nombreuses planches en héliogravure et héliochromie.

Abonnement par volume : Paris, 40 francs, Départements, 42 francs, Étranger, 44 francs.

La collection des Tomes I à XXI net : 750 fr. »

MÉMOIRES CONCERNANT L'ASIE ORIENTALE

Inde, Asie Centrale, Extrême-Orient.

Publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sous la direction de MM. SENART, BARTH, CHAVANNES, CORDIER, membres de l'Institut. Format in-4.

Tome premier, accompagné de 63 planches. 25 fr. »

Tome second, accompagné de nombreuses planches. 25 fr. »

Tome troisième (en préparation).

RECUEIL DES INSCRIPTIONS GRECQUES CHRÉTIENNES

Première série — INSCRIPTIONS D'ASIE MINEURE. Format in-4 à 2 colonnes. 4 fascicules (sous presse).

RECUEIL GÉNÉRAL

DES MONNAIES GRECQUES D'ASIE MINEURE

commencé par WADDINGTON, continué et complété par E. BARLON et TH. REINACH. 4 volumes in-4, planches.

Tome I, fasc. 1. Pont et Paphlagonie, 28 planches 40 fr. »

— fasc. 2. Bithynie, 35 planches 40 fr. »

— fasc. 3. Nicée et Nicomédie, 24 planches. 40 fr. »

— fasc. 4. Prusa, Prusias, Tius, 13 planches. 20 fr. »

INSCRIPTIONES GRAECAE AD RES ROMANAS PERTINENTES

auctoritate et impensis Academiae collectae et editae (curante R. CAGNAT). Format grand in-8.

Tome I, en 7 fascicules. 19 fr. 75

Tome II (sous presse).

Tome III, en 6 fascicules 16 fr. 50

Tome IV, fascicules 1 à 5 13 fr. »

INVENTAIRE DES MOSAIQUES DE LA GAULE ET DE L'AFRIQUE

Première partie. GAULE. Tome I en 2 fascicules in-8.

Fasc. I. Narbonnaise et Aquitaine, par G. LAFAYE 5 fr. »

Fasc. II. Lugdunaise, Belgique et Germanie, par A. BLANCHET 7 fr. 50

Deuxième partie. AFRIQUE. 2 volumes in-8, figures.

Tome II. Tunisie, par Paul GAUCKLER 10 fr. »

Tome III. Algérie, par G. DE PACHÈRE. 4 fr. »

Troisième partie. ALBUM DES PLANCHES. Format in-4.

Tome I (Gaule). Fascicules I, II.

Tome II (Tunisie). Fascicules I, II.

Chaque fascicule comprenant 30 planches dont 6 en couleurs. 15 fr. »

CATALOGUE DE LA COLLECTION L. DE CLERCQ

— Première série. Antiquités assyriennes. Par J. MENANT, de l'Institut. Tomes I, II. Format in-folio. 2 volumes, nombreuses planches.

— Seconde série. Les bronzes, les marbres, les vases peints, les ivoires, antiquités chypriotes, les terres cuites et les verres, bijoux, monnaies, pierres gravées. Par A. DE RIDDER. Tomes III à VIII. Format in-4. 6 volumes, nombreuses planches.

L'ouvrage complet, en 8 volumes. Net. 200 fr. »